

D 2024-004

L'an deux mille vingt quatre le premier mars à dix-huit heures trente le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence du Maire, Patrick Guichebarou. ...

NOMBRES DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Nombre de suffrages exprimés
10	9	8
		Pour : 8
		Contre : 0
		Abstentions : 0

Etai(en)t présents :

MM. GUICHEBAROU Patrick, ORTEGA Josiane, DUFFOUR Frédéric, VOYER Armand, BACQUELA Hervé, DUCOM Joël, FIOR Anne-Marie, MATHIEU Patrick,

Procurat ion(s) :

Etai(en)t absent(s) :

Date de la convocation
22 février 2024

Etai(en)t excusé(s) : M. BRETHERS David

Date d'affichage
__/__/__

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le (Ont) été nommé(es) secrétaire(s) de séance : M. VOYER Armand.

et publication du
__/__/__

VOTE DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Mme ORTEGA Josiane, Adjointe au Maire présente les comptes de l'exercice 2023 Le Conseil Municipal

vote le Compte Administratif de l'exercice 2023 et arrête ainsi les comptes :

Investissement

Dépenses	Prévu :	334 696,76
	Réalisé :	319 637,41
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	334 696,76
	Réalisé :	334 696,76
	Reste à réaliser :	0,00

Fonctionnement

Dépenses	Prévu :	355 129,78
	Réalisé :	340 129,78
	Reste à réaliser :	0,00
Recettes	Prévu :	355 129,78
	Réalisé :	340 129,78
	Reste à réaliser :	0,00

Résultat de clôture de l'exercice

Investissement :	15 059,35
Fonctionnement :	0,00
Résultat global :	15 059,35

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.

L'Adjointe au Maire s'étant retiré lors du vote.

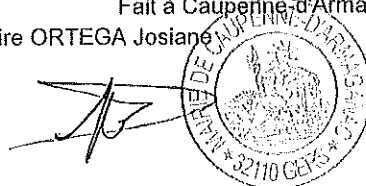
Ont signé L'Adjointe au Maire et le(s) secrétaire(s) de séance.

Pour extrait certifié conforme.

Fait à Caupenne-d'Armagnac

L'Adjointe au Maire ORTEGA Josiane

le(s) secrétaire(s) de séance



(Handwritten signature)